

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en Préfecture le : 07 DEC. 2023
- publication le : 07 DEC. 2023

Rapport présenté par G. HUG

Session ordinaire	Début : 14h30 / Fin : 16h20
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	21 novembre 2023
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	21 novembre 2023
Présidence	Gérard HUG
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	6	Myriam PARIS – Franck FAVRE – Gérard HUG – Claude BRENDER – Christelle LEHRY – Jean-Laurent KISTLER
Présents en visio-conférence	2	Éric STRAUMANN – Odile UHLRICH-MALLET
Procurations	5	Gérard HUG, procuration de Lucien MULLER Franck FAVRE, procuration de Céline KERN-BORNI Myriam PARIS, procuration de Bertrand BURGER Jean-Laurent KISTLER, procurations de Yann QUIQUANDON et Philippe THENOZ
Absents non représentés	3	Christian ZIMMERMANN – Lionel ROUILLOU – Nicolas BRUTIN

## RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Par délibération du 12 septembre 2022, le Comité Syndical autorisait le recours à une ligne de trésorerie.

Il est proposé au Comité Syndical de renouveler cette ligne de trésorerie aux mêmes conditions.

*Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,*

- **DONNE SON ACCORD** pour renouveler la ligne de trésorerie ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à cette ligne de trésorerie.

Adopté à l'unanimité  
Pour extrait conforme

Le Président,  
Gérard HUG

